

 <p>Inspection Éducation Nationale Circonscription Mantes 2</p>	<p>École Élémentaire Pierre et Marie CURIE 36 rue des Pressoirs 78 440 PORCHEVILLE 01.34.79.61.60 0781375w@ac-versailles.fr</p>	
Compte-Rendu du Conseil d'École n°2 du 13 mars 2020		
<p style="text-align: center;"><u>Education Nationale</u></p> <p><u>Présents</u> Mme TROCHET Mme BUROCHAIN Mme BROUILLOU Mme ORTIZ Mme CADOU DAL Mme CASSIEN Mme GARRIDO Mme LAUDINAT M MARY M CAHUZAC Mme BERNABEI</p> <p><u>Absents excusés :</u> Mme GRAZIUZO, IEN Mme MARCOTTE Mme LE MOUZER Membres du RASED</p>	<p style="text-align: center;"><u>Parents d'élèves</u></p> <p><u>Présents</u> <i>Titulaires</i> Mme MORAIN Paméla Mme ABRANTES Elodie Mme YOUSFI Rachida Mme SAFFROY Magaly Mme PASTANT Mathilde M BUON Sébastien Mme VANACKER Sandrine M SCILLIERI Éric Mme REUZEAU Blandine</p> <p><i>Suppléants</i> Mme TANGUY</p> <p><u>Absents :</u> <i>Titulaires</i> Mme BENAROUIA Sabrina M PICHON David</p>	<p style="text-align: center;"><u>Commune</u></p> <p><u>Présents</u> Mme DHONDT, Adjointe au Maire M GILBERT Thierry, Responsable Service Enfance</p> <p><u>Absents excusés:</u> M MARTINEZ, Maire</p>

Compte tenu de l'actualité, nous bouleversons l'ordre du jour. Le premier point traitera de la continuité pédagogique lors de la période de confinement à venir.

1. Continuité pédagogique

Dans le contexte de l'épidémie du virus Covid-19, et de la décision du Président de la République de fermer les écoles, les élèves ne devront pas se rendre à l'école à partir de lundi 16 mars 2020. Un dispositif de continuité pédagogique sera assuré par l'école, via les messageries électroniques, avec une procédure d'accompagnement académique qui s'inscrit dans le cadre des mesures nationales. L'important est de rassurer chacun en expliquant que ce sont des mesures de protection.

Suite à la décision de fermeture des écoles, des mots ont été distribués ce jour informant les familles de la mise en place de la continuité pédagogique.

Toute l'équipe va utiliser l'application Educartable, déjà active en CM2a.

Les enseignants communiqueront et enverront le travail par ce biais. Les parents seront sollicités pour aider leurs enfants dans cette continuité.

Un délai de 2-3 jours sera nécessaire afin de tout mettre en place.

Comme indiqué dans les mots du cahier de liaison, les familles n'ayant pas d'accès internet doivent se faire connaître auprès de l'école afin qu'une solution soit trouvée, au cas par cas.

Question des parents: Compte-tenu des contextes familiaux, tous les élèves n'auront pas le même niveau. Comment faire ?

Les enseignants feront en sorte de donner du travail réalisable. C'est ensuite du cas par cas.

Comment se fera l'accueil des enfants des personnels soignants ?

A ce jour, nous n'avons aucun détail concernant cette organisation.

La continuité pédagogique sera-t-elle compatible avec le travail des parents ?

Cette continuité nous a été demandée, nous fourniront le travail, aux familles de s'en saisir selon leur disponibilité.

2. Effectifs et effectifs prévisionnels

Il y a à ce jour 273 élèves répartis en 11 classes.

	Depuis le dernier Conseil d'école	TOTAL de l'année
Inscriptions	9	13
Radiations	9	18

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
A	21	28	23	29	26
B	22	26	24	28	24
C	22				
	65	54	47	57	50

3. Travaux réalisés

Des interventions de maintenance ont été demandées et réalisées de manière très réactive. (Changement de néons dans les classes, réparation et remplacement de serrures, de stores, mise à jour des antivirus, mouvement de mobilier ...)

Il reste encore la mise à jour de l'antivirus de la classe de CPa à mettre à jour.

Les services techniques s'occupent en ce moment de la mise en place d'une sonnerie audible depuis la cour de récréation.

Il reste encore le robinet des toilettes des garçons à réparer, des stores en classe de CPc, et beaucoup de clefs tournent dans le vide dans de nombreuses serrures.

4. Sécurité : Évacuation et PPMS

Évacuation

Le deuxième exercice incendie a été effectué le 14/01 à 9h35.

Le signal a été donné par les boîtiers mobiles installés dans chaque salle de classe de l'école. Ceux de la classe des CE2a et du bureau n'ont pas fonctionné : ils n'étaient pas correctement installés sur la base, et étaient donc déchargés.

L'alerte par boîtier devait être doublée par l'alerte classique, mais elle n'a pas fonctionné. Les boîtiers n'étaient pas armés.

L'école élémentaire a été évacuée en 1 minutes 15s. Elle concernait 252 élèves, 13 enseignants et 2 AVS.

Cette évacuation a permis de pointer les dysfonctionnements, et ainsi veiller à l'avenir au bon fonctionnement des alarmes classiques qui ont été réarmées, et sont vérifiées régulièrement depuis ainsi que la bonne charge des boîtiers mobiles.

Plan Particulier de Mise en Sûreté

Le deuxième exercice PPMS qui devait avoir lieu 3 Mars dernier a été reporté à une date ultérieure, non définie à ce jour.

Protocole de traitement des situations de harcèlement à l'école

Trois familles se sont tournées vers l'école pour des situations de harcèlement présumées. La grille de signaux faibles a été remplie dans les trois cas pour évaluer conjointement les situations.

- Début novembre, la grille de signaux faible a été remplie, le protocole a été expliqué à la famille, qui ne souhaitait pas qu'on le mette en place pour « ne pas causer de tort, et ne pas activer de conflits entre les élèves ». Il s'agissait effectivement d'un début de situation de harcèlement. Des actions au sein de classe ont été menées, des conseils lors de l'entretien ont été prodigués. En décembre, un point a été effectué. Selon l'élève, la situation de harcèlement avait disparu.
- Fin novembre, a révélé une situation où une élève ressentait depuis un moment un mal-être à l'école : elle se sentait isolée et moquée en permanence. Les enseignantes de l'an dernier et de cette année, connaissant la situation, faisait en sorte d'éviter cet isolement. Il n'y avait pas d'auteur clairement identifié. Le protocole n'a donc pas pu être suivi à la lettre. Début décembre, il y a eu un incident avec des élèves de CM2, cela a été immédiatement repris par l'équipe, et les parents ont été informés.

A vu de nos observations, la situation semblait s'être améliorée, les faits se déroulant principalement sur les temps d'accueil.

Le 01/03/2020, la famille nous informe que ce n'était pas le cas et a choisi de changer leur enfant d'école puisqu'elle en avait la possibilité.

Les parents demandent ce qui a été fait par l'équipe enseignante pour qu'on en arrive là.

Les enseignants répondent qu'une vigilance est maintenue, que d'après les observations sur les temps d'accueil et des demandes fréquentes auprès de l'élève, tout semblait s'apaiser. La famille ne revenait pas vers nous. La gestion de ce genre de situation se fait en partenariat. L'école ne peut agir seule.

- Une famille a interpellé l'école fin janvier pour une situation de harcèlement dont est victime leur enfant. Le protocole de prévention et de traitement des situations de harcèlement a été mis en place.

Dans le cadre de ce protocole, défini par l'Éducation Nationale, et après avoir entendu victimes, témoins et auteurs, il s'avère qu'il s'agit d'un début de harcèlement mais la situation s'avère plus compliquée qu'il n'y paraît. Les versions recueillies ne se recoupent pas.

Avant les vacances d'hiver, et pour éviter que cette situation ne prenne des proportions plus graves et afin stopper les actions des auteurs présumés, les parents ont été reçus et informés de cette situation.

Les parents de la victime ont été tenus informés de l'évolution du traitement de la situation. Des aménagements provisoires et exceptionnels ont été mis en place pour protéger la victime (possibilité d'aller aux toilettes dans les bâtiments, et mettre les bouchons en sacs, avec des camarades sur les temps de récréation).

Les responsabilités n'ayant pas encore été clairement déterminées, une vigilance accrue est active de la part des adultes de l'école, en lien avec le périscolaire.

Au retour des vacances, selon les dires de l'élève et de sa famille, ainsi que de nos observations, la situation semble s'être apaisée.

Mme PIATZSZEK, enseignante spécialisée du RASED, va intervenir au sein de la classe, en petit groupe puis en groupe classe pour aider l'équipe et les enfants dans cette situation.

Dans tous les cas, la vigilance des parents des enfants concernés nous ont permis de mener des actions avant que les situations ne s'aggravent. Au contraire, cela permet un traitement et une résolution rapide.

Le relevé d'informations et des actions menées et envisagées a été transmis à Mme GRAZIUZO, IEN.

Les parents s'inquiètent des situations de harcèlement qui se multiplient.

Question des Parents élus

Point général sur la violence à l'école (physique et verbale, harcèlement)

Réponse des enseignants :

Depuis la mise en place du protocole de sanctions annexé au Règlement Intérieur, la fréquence des « petits » conflits reste variable. En revanche, les situations de violence physique entre les élèves et verbales entre les enfants et le manque de respect à l'adulte perdurent de manière fréquente et ce, malgré les sanctions et l'information aux parents. L'équipe envisage la mise en place de la pédagogie des « Messages Clairs » au sein de toutes les classes.

Il s'agit d'un échange verbal entre deux élèves en relation duelle visant à la résolution de petits conflits entre les élèves. Il peut se dérouler en classe ou dans la cour de récréation : la « victime », qui se reconnaît explicitement comme telle, exprime ses sentiments, ses émotions et verbalise ainsi la souffrance ressentie ; l'« agresseur », identifié par la victime comme source du malaise ressenti, apprend à tenir compte par empathie du point de vue d'autrui et du préjudice causé. Le message clair vise donc à orienter la discussion vers la résolution non-violente de petits différends, à désamorcer de petits conflits entre les élèves, dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et de construction de l'autonomie.

Quelles sont les sanctions ?

Ce sont celles indiquées dans le protocole annexé au Règlement Intérieur qui a été adopté au 1^{er} Conseil d'Ecole : Du temps de récréation en moins, des travaux d'intérêt collectifs, inversion de services de récréation, des inclusions temporaires dans une autre classe, signalements par le biais de Faits Etablissement.

Comment se déroule le passage aux toilettes ?

Les enfants y vont librement, un adulte est en permanence devant et régule éventuellement le nombre d'enfants.

5. Collège et liaison CM2/6e

Une réunion d'information organisée par Mme TROILLER, Principale du collège Jacques Cartier, et Mme GOMONT son adjointe, a eu lieu le jeudi 27 février, à laquelle étaient conviés les parents des CM2. Environ vingt familles sur cinquante étaient présentes. Une présentation du fonctionnement du collège a eu lieu à cette occasion.

Les inscriptions administratives au collège auront lieu le samedi 13 juin 2020 lors d'une journée Portes Ouvertes.

Le collège accueillera les élèves de CM2 pour une demi-journée d'immersion dans le cadre de la liaison CM2-6ème. Les jours retenus pour cette visite sont **les Lundi 8 juin de 12h00 à**

16h15 pour une classe de CM2 et le **jeudi 11 juin de 9h à 13h** pour l'autre classe. Les deux demi-journées comprennent le repas au self.

Le détail de l'organisation de ce temps de liaison sera communiqué aux parents en temps utile.

- Affectation au collège :

Le jeudi 12 mars, le Volet 1 a été remis aux familles pour vérifier et modifier si besoin les informations administratives (adresse de l'élève à la rentrée). Il sera à rendre au plus vite pour la mise à jour, avec les pièces justificatives en cas de changement d'adresse à la rentrée 2020. Dans le cas de parents séparés, il a été envoyé par courrier au parents ne résidant pas à Porcheville. La date limite indiquée aux familles est le **19 mars, le serveur fermant le 20**.

Les dossiers seront à déposer dans la boîte aux lettres de l'école.

A partir du **30 mars**, le Volet 2 sera remis aux familles, sur lequel le collège de secteur est automatiquement rempli, ainsi qu'une note expliquant les démarches pour les demandes de dérogations. Le volet 2 avec toutes les pièces justificatives sera à rendre au plus tard le **21 avril**. Sans justificatif ou si le dossier arrive hors délai, les élèves seront automatiquement affectés à Issou.

A quel moment choisit-on les options ?

Au moment du Volet 2, ou tout sera expliqué.

- Liaison CM2-6^e

L'école de Porcheville et le collège participent ensemble au dispositif Papyrus, dont c'est la 10^{ème} édition cette année.

Organisé et proposé par la communauté urbaine GPS&O et les bibliothèques, le prix Papyrus promeut la lecture auprès des enfants de 9 à 11 ans.

Il permet donc des échanges entre la médiathèque Boris Vian, le collège et l'école dans le cadre de la liaison CM2-6^e. La sélection des 4 ouvrages est soigneusement établie par un jury parmi une quarantaine d'œuvres.

Dans le cadre d'un Conseil de Cycle 3, les enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés se sont réunis en groupes de travail autour des mathématiques, du français et de l'éducation citoyenne pour établir des actions et des progressions interdegrés. La question de la violence est également évoquée avec les collègues du secondaire dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique.

6. Liaison GS/CP

Après l'analyse des résultats de Évaluations Nationales (cf. détail ci-après) passées en début d'année par les CP et les CE1, les enseignantes de cycle 2 (du CP au CE2) se réuniront avec les collègues de maternelle et les Conseillères Pédagogiques de la Circonscription lors d'un Conseil de Cycle à déterminer afin de réfléchir ensemble sur des actions à mener pour renforcer l'acquisition des compétences où il y a le plus grand nombre d'élèves à besoins identifiés.

Comme l'an dernier, lors de la dernière période, des échanges entre les GS et les CP seront organisés par les enseignantes, les GS viendront dans les classes de CP, et auront un temps de récréation commun.

7. Évaluations Nationales

	Français	Mathématiques
CP	<p>La compréhension orale de phrases et de textes est acquise, ainsi que la manipulation de phonèmes.</p> <p>La manipulation de syllabes et la compréhension de mots lus par l'enseignant reste difficile.</p> <p>La compétence la plus chutée est la reconnaissance des différentes graphies d'une lettre.</p>	<p>La lecture des nombres entiers est acquise.</p> <p>Le placement d'un nombre sur une droite non graduée a été le plus chuté, la comparaison de nombres tout comme la reproduction d'un assemblage et la résolution de problèmes restent compliquées</p>
CE1	<p>L'écriture de mots dictés et la compréhension d'un texte lu seul-e sont les plus réussies.</p> <p>La lecture à voix haute, et la compréhension individuelle de phrases reste le plus difficile.</p>	<p>L'écriture et la lecture de nombres entiers sont acquises.</p> <p>Les plus grandes difficultés restent dans la représentation des nombres et le calcul, notamment l'addition ainsi qu'associer un nombre sur une ligne non graduée.</p>

Au vu des résultats, qu'est ce qui manque ?

Peut-on comparer les évaluations et leurs résultats du CP au CE1 ?

Peut-on comparer même avec les résultats de la maternelle pour voir l'évolution entre la GS, le CP et le CE1.

On ne peut pas comparer les items strictement à l'identique car ils évoluent selon les niveaux de classe.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de présenter cette comparaison, car elle n'a pas été préparée pour ce Conseil.

Il est demandé cette comparaison pour le prochain Conseil.

8. Stages de réussites

Il s'agit d'un stage où les élèves de CM1 et CM2 en difficulté en français et/ou mathématiques sont pris en charge en petits groupes (5-6 maximum) par un enseignant, à raison de 3 heures sur 5 demi-journées, le matin.

1^{ère} semaine des vacances d'avril, du 6 au 10 avril 2020

A la fin des vacances d'été, du 24 au 28 août 2020

Un formulaire sera transmis aux familles concernées. Il s'agit d'un temps facultatif, mais en cas d'accord, la famille s'engage à une assiduité tout au long de la semaine.

Le stage va-t-il être maintenu ? S'il est annulé, y aura-t-il un rattrapage ?

Nous n'avons pas la réponse ce soir.

9. Projet d'école

Rappel 3 axes et d'actions qui le développe :

Axes	Actions
A. La compréhension fine des écrits	Lecture - Compréhension de textes de plus en plus longs
B. Les méthodes et outils pour apprendre	Méthodologie Soin et précision Apprentissage des leçons
C. La formation de la personne et du citoyen	S'engager dans un projet commun Respect des règles, des autres et du matériel

Les axes A et B sont travaillés quotidiennement dans chacune des classes à travers des activités régulières.

Axe A

CP :

Interprétation d'images

Compréhension de phrases, de petits textes, compréhension de l'implicite à l'oral.

CE1 et CE2 :

Compréhension de phrases, de textes, d'œuvres complètes adaptées, de l'implicite.

Cycle 3 :

Compréhension de textes et de consignes

Pour tous :

Lecture individuelle ou offerte quotidienne de 15 min en classe.

Lecture d'un ouvrage pendant les vacances.

Axe B

Pour tous selon les niveaux de classe et leur progression individuelle

Acquisition d'une méthodologie, d'une rigueur dans le soin et la précision

Savoir appliquer de façon autonome des consignes de présentation sur le cahier du jour,

Apprendre ses leçons en ayant compris les attentes en termes d'acquisition.

Axe C

Pour tous :

Engagement dans un projet commun :

- rencontre sportive sur le thème des J.O.
- Projet Grand Nord
- semaine de l'eau

Mise en rang calme et efficace

Respect des règles, des autres et du matériel

L'axe C est lui aussi travaillé de manière quotidienne, mais renforcé par des actions et projets ponctuels :

- Durant l'année, l'école s'investit dans un projet commun intitulé le Grand Nord. Les 11 classes y participent et articulent les apprentissages autour de ce thème, qui se terminera avec la venue de Sébastien BORGES DOS SANTOS les 22 et 23 juin, explorateur polaire.
- En parallèle, 6 classes participent au Projet PACTE, avec l'intervention de 3 artistes auprès des élèves qui se terminera avec une restitution qui devait avoir lieu le 23 avril à la Nacelle à 18h. Selon l'évolution de la situation sanitaire, nous verrons comment organiser son report.

Qu'est-ce que la classe PACTE ?

Comme expliqué lors du 1^{er} Conseil d'Ecole, il s'agit d'un projet artistique avec des intervenants.

- Toutes les classes ont participé la Classe d'eau qui a eu lieu du 9 au 16 décembre. Les projets élaborés par les enseignants ont été validés, et donc subventionnés par l'Agence Eau Seine Normandie. A hauteur de 700.00 € par classe.
Les emplois du temps ont été élaborés avec des travaux et des interventions à l'école mais aussi avec des sorties locales.
- La collecte de bouchons pour l'Association Handicap'Prévention se poursuit.
- M. GOMIS, Educateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, devait intervenir dans les classes de CM1 et CM2 le lundi 30 mars pour expliquer les risques encourus dans le

cadre de la Loi pour des mineurs, présenter la notion des droits et de devoirs pour le respect des règles et des autres. La thématique du harcèlement sera également traitée. Cette intervention sera reprogrammée dès notre retour à l'école.

M SCILLIERI, qui a fait le lien entre l'école et M GOMIS, explique aux parents présents le déroulement de cette intervention : mise en place de situations, recueil des représentations enfants puis réponse légale.

Pourquoi cela ne concerne que les élèves de CM ?

Le développement cognitif des enfants (agir avec la volonté de nuire) et l'adolescence font que les situations de harcèlement sont les plus importantes au CM.

- Les classes de CPc, CE1 et CM1 participeront à la Course Solidaire organisée par le Lycée Lavoisier. Sur le principe d'une possibilité de parrainage, des dons seront récoltés en fonction du nombre de tours effectués en 1h par les élèves. Ces dons seront reversés à l'association CIDFF 78 (Centre d'Informations sur les Droits de Femmes et des Familles des Yvelines). Cette course se déroulera à la Base de Loisirs, sur un circuit d'environ 1 km. L'an dernier, les élèves de l'école ont parcouru entre 4 et 9 km. Une rencontre avec des lycéens aurait dû être faite en amont afin de mettre en place des tutorats et ainsi favoriser les échanges entre les grands et les plus jeunes.

Peut-on faire un don même si la course est annulée ?

Remarque : des chèques ont été retournés aux familles l'an dernier.

La question sera posée et la remarque remontée aux organisateurs, cette course étant à l'initiative du Lycée.

- D'ici la fin de l'année, les CM2 devraient participer à une formation de secourisme avec l'infirmière scolaire. Les dates fixées étaient le vendredi 24 et le lundi 27 avril, mais Mme IWANCZUK nous a informés cette semaine que les formations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre suite aux mesures relatives au Coronavirus.
- Par ailleurs, l'équipe pédagogique prépare les Jeux Olympiques pour le mardi 9 juin. Une quarantaine de parents volontaires sera nécessaire comme l'an dernier pour aider aux ateliers. Chaque classe va représenter un pays. Le déroulement sera le même que l'an dernier. Une réunion d'information pour les parents volontaires sera organisée. La date a été communiquée aux parents pour une meilleure organisation.
- Le CLAS (accompagnement à la scolarité) prend en charge 16 élèves et travaille avec eux en lien avec le projet d'école.

10. Sorties et projets passés et à venir

- Une vingtaine d'élèves ont participé à la commémoration du 11/11. Ils ont tous chanté la Marseillaise.

- Les élèves de l'école ont assisté le jeudi 19/12 à un spectacle offert par la Municipalité, en lien avec la Classe d'Eau avec diverses expériences. A cette occasion, elle a également offert des pains au chocolat et des sachets de chocolats à chaque élève de l'école. Les enseignantes qui le souhaitaient ont également profité de sapins de Noël dans leurs classes. L'équipe les en remercie.
- Le Festival du Livre s'est tenu du 3 au 7/02. Il a rencontré un beau succès et a permis de doter en livres chaque classe ainsi que la BCD, grâce à une dotation de 20% des ventes.
- Un professionnel de la SNCF est intervenu auprès des CM2 le 28/02 pour les sensibiliser à la dangerosité du site de la gare de Porcheville. Ils ont appris les conduites à tenir aux abords des voies ferrées.
- 8 classes sont allées au salon des Arts organisé par l'Espace Boris Vian les 5 et 6/03. CPb CPc CE1a CE2a CM1a, CM1b, CM2a et CM2b. Ils ont pu rencontrer les artistes présents et participer à des ateliers d'arts plastiques.
- Les classes participent à un emprunt régulier, soit à la bibliothèque municipale.
- Les CM2 iront passer une journée à Paris le 29 juin prochain. Les CM2a iront visiter l'Assemblée Nationale dans le cadre de leur participation au parlement des enfants : ils ont rédigé un projet de loi sur le respect de l'égalité filles/garçons dans les manuels scolaires. Les CM2b visitera les Invalides dans le cadre du Programme d'Histoire.

Les autres sorties de fin d'année ne sont pas encore définies.

11. OCCE et USEP

Comme annoncé au précédent Conseil, cette année, au vu des projets de l'année, l'école n'adhère pas à l'association USEP.

Le projet PACTE est entièrement financé par des subventions pour un montant de 13 782 € répartis comme suit :

- | | |
|-------------------------|-------------|
| • Théâtre de la Nacelle | 1 500.00 € |
| • Education Nationale | 1 500.00 € |
| • Mairie de Porcheville | 10 782.00 € |

Les enseignantes des classes participantes remercie la Mairie pour ce financement, sans lequel ce projet n'aurait pas pu être mis en œuvre.

Recettes de l'année 2019-2020 :

- | | |
|-----------------------|---|
| Dons parents : | 1 171.00 € (soit une moyenne de 6 € par enfant) |
| Photos : | 1 410.90 € (30% de la vente totale 4 703 €) |
| Subvention Municipale | 12 500.00 € |

En attente :

Subvention AESN 7 700.00 €

Dépenses de l'année 2019-2020 :

Grand Nord	3 000.00 €
Entrées Théâtre La Nacelle	435.00 €
Transport La Nacelle	399.00 €
Abonnements classes	412.00 €
Maquettes Classe d'eau	892.50 €
Régies d'avance	1 650 € (150.00 € par classe)
Ecolonia Acompte Classe d'eau	771.60 €
Fournitures école	223.15 €
Licences Edumoov	24.00 €
Livres Classes Pacte	90.90 €

12. Nouveau groupe scolaire

L'ouverture est prévue pour la rentrée 2020.

Il y aura, en terme de locaux, 5 classes élémentaires, et 3 classes maternelles.

D'après les effectifs en notre possession ce jour, il est prévu pour le moment 3 classes élémentaires et 2 maternelles.

La sectorisation, validée par le Conseil Municipal sera géographique selon une ligne Nord/Sud, suivant la rue Volta et la rue des Closeaux.

A l'Ouest, les enfants seront sectorisés à la nouvelle école, à l'Est, ils resteront à l'école Pierre et Marie Curie.

Les enfants ont été associés au choix du nom de cette école. Après un travail autour de personnalités diverses et variées, Nelson Mandela a retenu la majorité des suffrages. Ce choix a donc été soumis à la Municipalité.

Questions des parents :

- **La répartition des élèves dans les deux écoles (Effectifs prévisionnels 2020-2021, nombre de classes...)**

A ce jour, selon la sectorisation établie et les informations dont nous disposons, il y aurait :

Futurs ,,	Nouvelle école	P et M Curie	CADA	Extra-Muros	Total
CP	19	29	4		52
CE1	12	49	2	1	64
CE2	14	38		1	53
CM1	16	28	2		46
CM2	18	33	3	2	56
Total	79	177	11	4	271

Les effectifs (actualisés au jour le jour en lien avec la Mairie) seront transmis à la DSDEN lors de la campagne de recensement des effectifs, et c'est elle qui décidera du nombre de classe dans chaque école au vu des effectifs.

Pour effectuer cette remontée d'effectifs au plus juste, l'école se mettra en lien en temps utile avec la Mairie afin de connaître exactement les répartitions des enfants extra-muros et ceux du CADA, qui pour l'instant ne sont pas intégrés dans les écoles.

- **Quelles affectations des professeurs dans la nouvelle école?**

L'affectation des Professeurs des Ecole est gérée par la DSDEN, par le biais d'une campagne de mouvement intra-départemental. Lorsqu'un enseignant du département participe au mouvement, il est affecté sur un de ses vœux en fonction du nombre de points qu'il possède. Dans le cadre d'une fermeture de classe, il obtient une bonification de points pour les écoles de sa ville ou des villes voisines.

A ce jour, le mouvement n'est pas encore actif.

- **Combien de directrices?**

S'agissant d'un groupe scolaire primaire, il y aura un seul poste de direction sur la nouvelle école.

Faut-il envisager une fusion entre l'école maternelle des Marronniers et l'élémentaire Pierre et Marie CURIE ?

Ce n'est pas envisagé pour le moment.

13. Partenariat Ecole-Familles

L'équipe enseignante souhaite porter à la connaissance du Conseil d'Ecole des difficultés qu'elle rencontre à effectuer un partenariat Ecole-Famille efficace.

De bonnes relations et une coopération active en termes d'éducation de l'enfant entre les familles et l'école favorisent la réussite des enfants.

D'une part, dans le cadre de leur mission, les enseignants accompagnent cette co-éducation impulsée par les familles, et non l'inverse.

Si les élèves ressentent une faille dans cette co-éducation, les situations de manque de respect envers leurs camarades et les adultes ainsi que les situations de non-respect des règles se multiplient.

D'autre part, il est également important que les parents d'élèves accompagnent le travail personnel de l'élève et qu'ils prennent en compte les objectifs et les contraintes liées à la scolarité de leurs enfants.

En revanche, le respect et la programmation des acquis de l'école élémentaire relève uniquement de la responsabilité de l'enseignant de chaque classe, selon sa programmation et sa liberté pédagogique, et qui en rend compte uniquement à sa hiérarchie, qui seule en a la compétence.

L'équipe est confrontée cette année à un contrôle systématique, présent dans toutes les classes, que ce soit d'un point de vue pédagogique ou éducatif. La remise en cause permanente de leurs décisions par les familles est déstabilisant pour chaque enseignant qui doit constamment se justifier, et dégrade ainsi les conditions d'apprentissages au sein de l'école.

Les enseignants sont des fonctionnaires d'Etat qui ont été formés pour réaliser des missions d'enseignement vis-à-vis de leurs élèves, mais qui ont besoin qu'un partenariat efficace soit à nouveau mis en place afin de pouvoir mener tous les élèves vers la réussite.

14. Questions diverses

- *Echanges sur la fête des écoles*

Une réunion avec les parents sera à prévoir.

Les parents souhaiteraient le samedi 27/06

- *Problèmes des déchets dans la cour élémentaire suite collation matin*

Les classes sont à tour de rôle, selon un planning établi, responsables de la propreté de la cour. Nous appelons ce dispositif « les bonshommes verts ».

Malgré tout, des déchets sont en permanence retrouvés dans la cour. Certains élèves n'ont pas l'automatisme de les jeter à la poubelle. Cette attitude doit s'élaborer en co-éducation avec les familles.

La solution pourrait-être de supprimer cette collation à la récréation, mais envisager de la garder sur le temps périscolaire du matin pour les enfants qui arrivent tôt ?

Cette proposition est soumise au vote du Conseil d'Ecole.

Elle est adoptée à l'unanimité.

- *Quels sont les jeux ou activités proposées lors des récréations?*

Deux ballons sont à la disposition des élèves lors des récréations, selon un planning établi et des zones réservées aux foot et aux jeux de balle.

Est-ce respecté ? oui.

Y a-t-il la mixité dans les jeux ? Ce sont les enfants qui gèrent entre eux les participants, et oui, tous les enfants jouent.

- **À quand la mise en place du nouvel outil d'évaluation des élèves ?**

L'évaluation des élèves est renseignée dans le LSU, Livret Scolaire Unique, sur une plateforme nationale obligatoire.

L'école utilise l'application EDUMOOV, facultative dont les licences sont payées par l'école mais qui est synchronisée avec la plateforme nationale.

Certains enseignants l'utilisent pour le suivi des acquis des élèves depuis septembre, d'autres ont fait le choix de n'utiliser que la plateforme nationale obligatoire.

C'est aussi par cette application que M MARY a fait le choix d'utiliser l'option EDUCARTABLE pour communiquer avec les parents.

Il est donc actif et utilisé selon le choix des enseignants.

- **Echanges sur les absences répétées d'enseignant.e.s et des difficultés de remplacements**

Lorsqu'une absence est signalée, la directrice appelle sans délai l'Inspection de Circonscription qui gère le vivier de remplaçants sur la circonscription. La particularité de Mantes 2 est de réunir des milieux ruraux et des milieux urbains, avec des écoles de 1 à plus de 10 classes. Au jour le jour, la priorité est donnée aux écoles dont les classes sont moins nombreuses.

L'Inspection connaît le caractère compliqué de l'école de Porcheville, et s'efforce de trouver des remplaçants dès que cela est possible, en fonction des moyens dont elle dispose.

- **Manque souvent de produits pour se laver les mains dans les toilettes**

Un point est fait régulièrement sur les consommables, surtout en ce moment. Ils sont réapprovisionnés tous les matins.

- **Problème sécurité portes cantine (doigts bloqués)**

Le problème a été signalé. Après un contrôle de sécurité, il manquait une poignée de porte. Cela était connu, et en attente de la pièce pour la réparation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

